HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Hépatite A

PS C

Mise à jour
12/11/2024

Informations relatives à
Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR / Bloc opératoire

Epidémiologie

Agent infectieux

- Virus de l'Hépatite A (virus ARN)

Réservoir

- Homme

Mode de transmission

- Dans la communauté: par l'eau ou par les aliments contaminés, par contact direct
- A l'hôpital: par contact direct avec les selles ou avec du matériel contaminé

Période d'incubation

- Dépend de la dose infectante, 15 à 50 jours, en moyenne 28 à 30 jours

Durée d'infectiosité

- Dès la deuxième moitié de la période d'incubation et jusqu'à quelques jours après le début de l'ictère

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures additionnelles

- L'application des Précautions Standard est suffisante
- Instaurer des Mesures Additionnelles CONTACT:
  - en pédiatrie
  - en présence de facteurs de risque de dissémination (avec incontinence fécale ou non compliant aux mesures d'hygiène de base)

Placement

- Chambre individuelle si Mesures Additionnelles CONTACT

Durée des mesures

- Enfant < 3 ans, pendant toute l'hospitalisation
- Enfant de 3-14 ans, pendant 2 semaines après le début des symptômes
- Enfant > 14 ans ou adulte incontinent, pendant 1 semaine après le début des symptômes

---

Signalétique

Si Mesures Additionnelles Contact :

- Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre (entrée) et intérieur (sortie)
- Blouses/ masques de soins devant la chambre ou dans le SAS
- Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter le périmètre d'isolement géographique
- Avant intervention chirurgicale: Communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles

---

Matériel de soins

- Désinfection rigoureuse du matériel à usage multiple (stéthoscope, brassard à pressions, glucomètre, saturomètre, etc)
- Réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
- Privilégier le matériel à usage unique.

Transport

- Literie et chemise du patient propres
- Désinfection du lit
- Si Mesures Additionnelles :

- Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
- Limiter les déplacements aux besoins essentiels

Visiteurs

- Ne pas s'asseoir sur le lit
- Désinfection des mains en sortant de la chambre
- Surblouse seulement si participation aux soins

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydroalcoolique

Gants

- Non indiqué en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

- Non indiqué en systématique

- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de projection de liquides biologiques)

Masque de soins

- Non indiqué en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de projection de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)

Lunettes de protection

- Non indiqué en sytématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de projection de liquides biologiques)

Mesures complémentaires

- Vaccination du personnel porteur d'hépatite C
- Vaccination du personnel des laboratoires de microbiologie
- Vaccination du personnel dans les régions à haute endémie ou lors d'épidémie

Nettoyage et désinfection

Matériel de soins

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel

- Dispositifs médicaux à usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque

Lit et literie

- Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
- Utiliser les sacs à linge usuels
- Si Mesures Additionnelles:
  - A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient, désinfecter le lit et changer la literie

Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- Si Mesures Additionnelles:
  - A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient:
  - Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, statif, perfusomat, etc.)
  - Idéalement, changement de rideau de separation a la sortie du patient
- Si paravent: nettoyage au quotidien

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

- Oui,
- Utiliser le formulaire de déclaration de résultats d'analyses cliniques **Hépatite A** - Site OFSP

A envoyer au médecin cantonal dans un délai de 24h